

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



MAY 21 1982



Distr.  
GENERALE  
S/15099  
20 mai 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 20 MAI 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Comme j'en ai informé hier les membres du Conseil, j'avais le sentiment que le temps disponible pour aboutir à un accord par la voie de négociations qui rétabliraient la paix dans l'Atlantique Sud étaient extrêmement bref. Je reste d'avis que d'importants progrès vers une solution diplomatique ont été réalisés au cours des deux dernières semaines, mais je me trouve maintenant dans l'obligation d'annoncer que les accommodements qui étaient encore nécessaires pour mettre fin au conflit ont fait défaut.

Dans ces conditions, il est de mon devoir de vous informer qu'à mon sens, les efforts que j'ai entrepris, avec le soutien du Conseil, ne permettent pas pour l'instant de mettre fin à la crise ni même de prévenir l'intensification du conflit. Il m'a paru essentiel de porter d'urgence cette évaluation de la situation à votre connaissance étant donné les responsabilités qui incombent au Conseil de sécurité en vertu de la Charte. Je tiens à cette occasion à vous donner l'assurance que je continuerai à m'efforcer de trouver une solution durable à ce problème.

(Signé) Javier PEREZ DE CUELLAR